

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



AGRO EDI EUROPE 2024

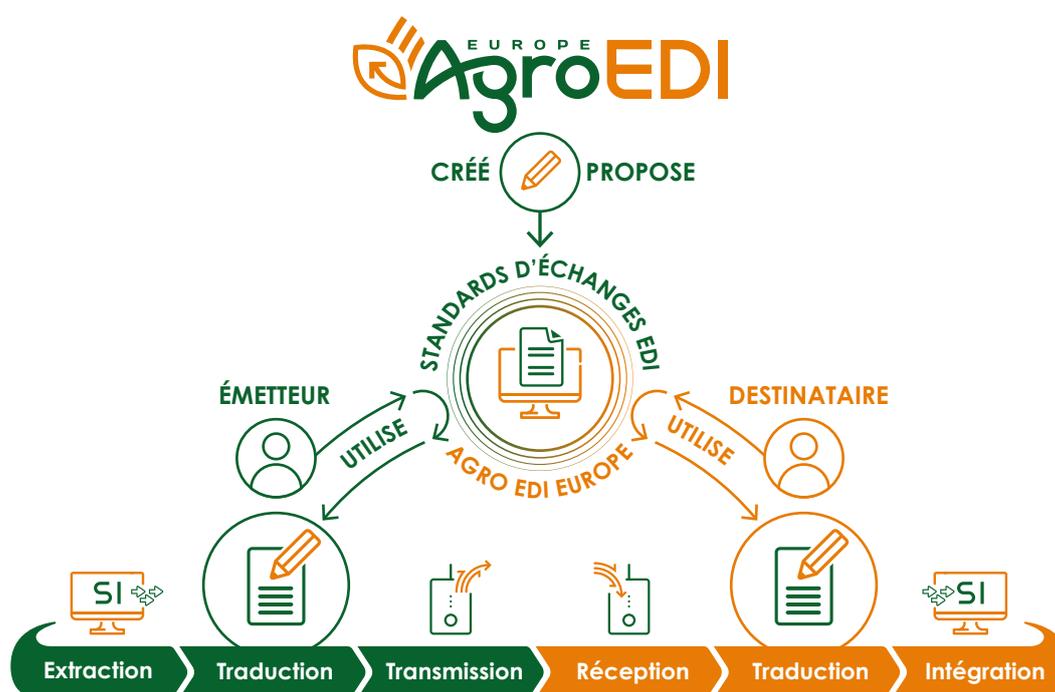
INTRODUCTION

Agro EDI Europe est une association de loi 1901 créée il y a plus de 30 ans par les entreprises du secteur agricole pour définir un langage commun à utiliser dans les échanges de données agricoles. L'utilisation de standards Agro EDI Europe garantit l'interopérabilité entre les systèmes informatiques des entreprises grâce à une compréhension unique de la donnée. L'utilisation de ce langage commun permet par ailleurs de limiter les coûts de développements et de maintenance des interfaces informatiques et donc contribue à optimiser les charges liées à ces postes dans les entreprises.

En 2024, l'association continue toujours d'attirer de nouveaux acteurs grâce aux travaux sur les standards d'échanges de données pour le secteur agricole et la veille sur les sujets d'actualités comme la réforme de la facture électronique ou la normalisation internationale des données agricoles.

Elle peut compter sur le dynamisme de ses membres pour participer activement aux groupes de travail et définir des standards cohérents avec les besoins de l'écosystème.

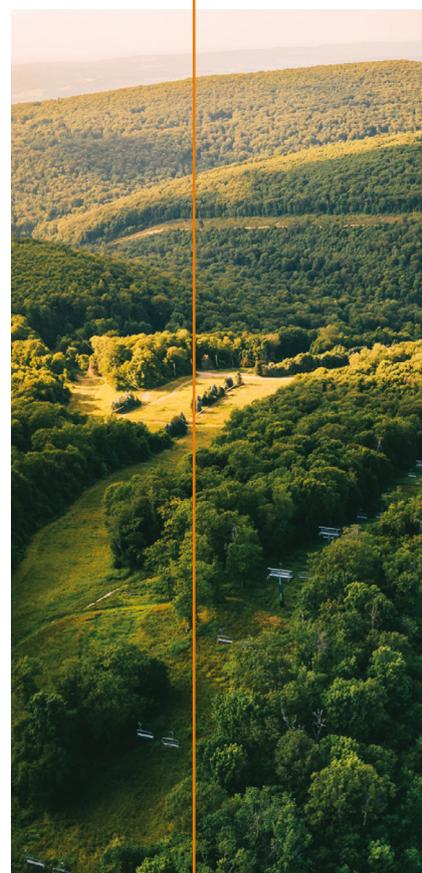
Nous comptons toujours près de 300 adhérents avec 14 nouveaux adhérents en 2024 et un budget de cotisations stable.



Des standards au service des adhérents et de l'interopérabilité de données agricoles

En 2024, Agro EDI a continué sa mission d'harmonisation des échanges de données agricoles afin de maintenir la documentation technique concernant l'utilisation des standards. La base documentaire compte une trentaine de guides d'implémentation expliquant comment utiliser les normes d'échanges de données pour l'écosystème agricole et ses cas d'usages identifiés par les entreprises.

- 👉 Pour la section approvisionnement agricole, les adhérents se sont réunis à 8 reprises pour examiner et proposer des solutions aux problématiques soulevées. Cette année a été marquée par l'établissement de correspondance entre les données transmissibles par le format EDIFACT INVOIC Agro EDI pour les factures d'approvisionnement entre fournisseurs et distributeurs et les données disponibles dans la future norme d'échange de factures électroniques publiée par l'Etat dans le cadre de la réforme. Les principaux guides d'utilisation des standards Agro EDI pour la Supply Chain ont également bénéficiés d'une mise à jour pour un alignement avec des travaux sur la gestion de la CRIV dans les factures et sur le cas particulier des retours de marchandises.
- 👉 Le groupe de travail interopérabilité des données agricoles a publié une nouvelle version du guide DAPLOS Fichier à plat pour la fiche parcellaire intégrant toutes les spécifications réparties dans plusieurs documents. Le groupe de travail a également initié un chantier de modélisation et d'harmonisation des référentiels Agro EDI.



Préparation et Anticipation de la Généralisation de la Facture Électronique à l'Horizon 2026

En 2019, l'Etat décide d'imposer la généralisation de la facture électronique et la mise en place d'un e-reporting des opérations en France. Comme toutes les entreprises, les entreprises agricoles sont concernées quelles que soient leurs tailles ou leurs activités. Depuis, Agro EDI Europe assure une veille pour ses adhérents et participe activement aux travaux menés par l'Etat et par l'écosystème pour la mise en œuvre de cette réforme. L'association prépare également les standards de facture électronique de demain pour le secteur agricole avec la contribution active des membres en groupe de travail. Malgré un décalage calendaire de cette réforme à 2026 au lieu de 2024, le rythme de travail et l'implication de l'association ont été maintenus pour garantir aux membres des normes de factures électroniques alignées avec les besoins du secteur. Fin 2024, un nouveau groupe de travail sur la facture agriculteur a été créé pour se pencher sur les données pertinentes et le cas d'usage spécifique de l'auto-facturation en rapport avec ce type de facture.

Agro EDI nommée à la présidence de la commission AFNOR « AgriFood Data » pour 3 ans

En septembre 2024, Marie Beuret représentant Agro EDI Europe est nommée à la présidence de la commission AFNOR « AgriFood Data » pour 3 ans. Cette commission définit et porte les positions de la France au sein du comité technique international TC/ISO 347 « Data Driven Agrifood Systems ».

Créé en 2023, Le TC/ISO 347 ambitionne de créer des normes en lien avec la modélisation et le partage de données agricoles et agroalimentaires. L'année 2024 aura été marquée par le lancement des travaux sur la définition d'une architecture de référence pour les futures normes du TC/ISO 347 et la mise en place de groupes préparatoires thématiques pour proposer des premiers projets de normes. Agro EDI Europe participe à ces travaux de normalisation pour s'assurer que les futures normes ISO soient cohérentes avec les pratiques agricoles françaises et les standards existants.

Dans un souci de positionnement collectif de l'agriculture française, Agro EDI Europe travaille de concert avec l'association Numagri, qui est également membre de ces instances normatives.

Animation de projets

En parallèle de son activité principale de normalisation des échanges de données agricoles, Agro EDI Europe accompagne des collectifs d'entreprises dans leur projet d'implémentation de standards pour les échanges de données agricoles.

2024 marque le lancement de la solution MesDonnéesFerti.

L'association accompagne la filière fertilisation depuis 2015 dans la construction d'un projet collectif pour faciliter la circulation des caractéristiques produits des matières fertilisantes entre les opérateurs de la supply chain agricole. Après une année 2023 intense dans la construction d'un système robuste et d'une gouvernance partagée avec l'ensemble de la profession, Agro EDI a poursuivi sa mission d'animation de la solution MesDonnéesFerti pour Soveea en contribuant activement au lancement de la solution en avril 2024.

Epidémiosurveillance végétale : une année de transition et de refonte globale des protocoles d'observations

L'association continue d'assurer l'administration des protocoles harmonisés d'observation dans l'outil de référence Vigicultures 2.0 développé et géré par l'ACTA. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'épidémiosurveillance végétale nationale pilotée par le ministère de l'Agriculture.

Entrée en vigueur du nouveau barème de cotisation

En 2023, le conseil d'administration a travaillé à la refonte complète du barème de cotisation historique pour définir une grille plus lisible, facile à appliquer et harmonisée tout en maintenant le budget de l'association sans le développer. Ce nouveau barème a été mis en œuvre au 1er janvier 2024 pour les nouveaux adhérents et de manière progressive pour les entreprises déjà adhérentes afin de limiter les impacts du rééquilibrage.

Nouveaux outils pour une gestion optimisée

L'association a adopté des nouveaux logiciels pour la comptabilité et la facturation afin de gagner en productivité et en fiabilité sur la gestion administrative. Un nouveau CRM pour la gestion des adhérents et des contacts a également été mis en place pour faciliter le suivi des membres.

Conditions d'utilisation des travaux d'Agro EDI Europe

Agro EDI Europe est une association de droit privé dont les travaux sont protégés par la propriété intellectuelle. Les membres de l'association disposent d'un droit d'utilisation des travaux strictement limité à une utilisation interne et exclut, en conséquence, toute mise à disposition de tiers. Les conditions d'utilisation des travaux de l'association sont définies dans le document de référence Conditions générales d'utilisation disponible sur l'espace membre ou sur simple demande.

VUE D'ENSEMBLE DES THÉMATIQUES DE GROUPES DE TRAVAIL AGRO EDI EN 2024

Standards pour la Supply Chain Agricole

Facture d'approvisionnement agricole

Tracking des livraisons de marchandises

Gestion des retours marchandises

Interopérabilité des données techniques agricoles

Finalisation du Guide fichier à plat DAPLOS fiche parcellaire

Suivi du CT ISO Data Driven Agrifood System
et de la Commission AFNOR miroir

Suivi de l'évolution des référentiels de données techniques agricoles

Modélisation et harmonisations des référentiels de données techniques

Réforme de la facture électronique et e-reporting

Lancement du groupe de travail facture Agriculteur

Webinaire et réunions d'informations

Présence au sein de l'écosystème Facture électronique

SUPPLY CHAIN AGRICOLE

Objectifs du groupe de travail

Définir les règles d'utilisation et de gestion des standards Agro EDI basées sur les normes de références utilisées par les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement agricole : fournisseurs, distributeurs, transporteurs, centrales d'achat, etc.

Mettre à jour et créer les guides d'implémentation des normes de référence pour les échanges de données commerciales, financières, logistiques et de traçabilité pour le secteur agricole français.

Bilan des travaux 2024

En 2024, le groupe de travail s'est réuni à raison d'une réunion par trimestre pour :

- 👉 Mettre à jour les principaux guides d'utilisation des normes EDIFACT existants (INVOIC, ORDERS, DESADV, ORDRSP, RECADV) pour intégrer les retours d'expérience des membres suite au déploiement de ces derniers dans le cas particulier des retours de marchandises
- 👉 Préciser les règles de gestion autour des dates en lien avec la livraison dans le cadre du tracking livraisons
- 👉 Définir des nouvelles règles de structuration des données pour faciliter l'intégration des motifs d'exonération de TVA dans les factures (INVOIC)
- 👉 Acter le lancement d'un nouveau groupe de travail pour la création du guide d'implémentation de la norme INSDS pour l'ordre de préparation / livraison
- 👉 Revoir les bonnes pratiques sur la gestion de la CRIV dans les factures d'approvisionnement



Les dernières versions des guides Agro EDI Supply Chain disponibles

Mise à jour et publication de nouvelles versions pour les guides facture (INVOIC), réponse à la commande (ORDRSP), commande (ORDERS), bon de livraison (DESADV), avis de réception (RECADV) et le guide de bonnes pratiques pour la supply chain agricole.

Ces guides sont accessibles depuis l'espace membre
du site de l'association.

www.agroedieurope.fr

Guide	Dernière version
Contrat Fertilisants [QUOTES]	2021
Catalogue article Fertilisants [PRODAT]	2023
Catalogue des offres commerciales [PRICAT]	2022
Commande [ORDERS]	2024
Modification de commande [ORDCHG]	2023
Réponses à la commande [ORDRSP]	2024
Bon de livraison commercial [DESADV]	2024
Bon livraison traçabilité logistique [DESADV]	2023
Accusé de réception [RECADV]	2024
Mouvements ou image des stocks [INVRPT]	2020
Ordre de transport [IFCSUM]	2014
Facture d'approvisionnement [INVOIC]	2024
Guide des bonnes pratiques en supply chain agricole	2024

INTEROPÉRABILITÉ DES DONNÉES TECHNIQUES AGRICOLES

Objectifs

- 👉 Maintenir les standards pour l'interopérabilité des échanges de données de traçabilité parcellaire via les formats Fiche parcellaire DAPLOS / eDAPLOS
- 👉 Suivre l'évolution des 50 référentiels de données techniques agricoles
- 👉 Travailler à la modélisation et l'harmonisation des référentiels de données techniques pour rendre plus visibles les travaux en dehors de l'écosystème et permettre aux adhérents de mieux comprendre l'articulation et les usages des référentiels Agro EDI Europe
- 👉 Être attentifs aux travaux de normalisation internationale des données agricoles

Comment ?

Le groupe de travail Interopérabilité des données techniques agricoles s'est réuni à 6 reprises pour :

- 👉 Travailler sur une nouvelle version du guide d'utilisation du standard fiche parcellaire fichier à plat Daplos qui regroupe toutes les règles de gestion et usages jusqu'ici disséminées dans plusieurs documents. Ce travail a été initié pour faciliter la mise en œuvre du standard par les nouveaux utilisateurs souhaitant s'interopérer avec les acteurs du marché qui l'utilisent déjà
- 👉 Créer des nouveaux référentiels de stade de culture pour 4 espèces de la famille des fruits à coques
- 👉 Travailler à la modélisation et l'harmonisation des référentiels de données techniques agricoles
- 👉 Suivre les travaux du comité ISO 347 Data Driven Agrifood System et participer au positionnement de l'association vis-à-vis de ses travaux
- 👉 Suivre les travaux de la commission miroir AFNOR « Agrifood Data »



RÉFORME DE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE ET E-REPORTING

Contexte

En 2019, la loi de finance impose la généralisation de la facture électronique entre entreprises françaises assujettis à la TVA, le reporting des opérations de type ventes / achats avec des non assujettis et avec l'international et la déclaration des encaissements pour les prestations de service.

La généralisation de la facture électronique et la mise en œuvre d'un e-reporting des opérations va impacter les process et les habitudes en place dans toutes les entreprises françaises, quelles que soient leurs tailles ou leurs activités.

Le nouveau calendrier progressif d'entrée en vigueur des obligations pour les entreprises en émission et en réception de factures ou de e-reporting prévoit une entrée en matière dès septembre 2026 pour les grandes entreprises et les entreprises de tailles intermédiaires et un délai supplémentaire d'un an pour les PME / TPE.

D'ici là, tout l'écosystème doit se préparer à se mettre en conformité avec ces nouvelles exigences selon le cadre défini par l'Etat.

Implication renforcée au sein du Forum National de la Facture Electronique

Agro EDI Europe poursuit son implication au sein du FNFE (Forum National de la Facture Electronique) rejoint en 2021 afin de suivre au plus près les actualités de la réforme et participer activement aux travaux pour son implémentation. L'association participe ainsi régulièrement aux groupes de travail et aux réunions plénières. Elle contribue également à la rédaction de fiches de bonnes pratiques et à l'animation d'un atelier « Bonnes pratiques » lors de la Journée annuelle de la Facturation Electronique rassemblant plus de 1 500 personnes.

Objectifs de l'association

-  **Informar sur les actualités et les travaux engagés par l'Etat pour la mise en œuvre**
-  **Sensibiliser les entreprises sur les enjeux et impacts de la réforme**
-  **Compléter la bibliothèque des standards Agro EDI en cohérence avec les exigences de la réforme et les besoins du secteur**

Faits marquants en 2024

Veille et informations

L'association organise régulièrement des webinaires pour les membres et des points d'information à l'occasion des groupes de travail sur les actualités de la facture électronique et de la réforme en général.

Un changement de cap pour la plateforme publique : plus d'échanges de facture !

Le 18 octobre 2024, l'Etat annonce que la plateforme publique ne pourra plus être utilisée par les entreprises comme plateforme pour émettre et recevoir des factures électroniques. Cette responsabilité incombe dès lors uniquement aux Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP) qui deviennent un partenaire incontournable pour les entreprises dans leur mise en conformité avec la généralisation de la facture électronique. En conséquence, les modalités de transmissions des factures électroniques entre PDP sortent du périmètre des spécifications externes décrivant le fonctionnement de la plateforme de l'État. Les travaux déjà menés à ce sujet notamment sur la sémantique des factures seront repris au sein d'une commission de normalisation AFNOR avec pour objectif de publier une norme « Facture électronique » en 2025 applicable par l'ensemble de l'écosystème.

Standard Agro EDI facture d'approvisionnement agricole et future norme de facture électronique

Quatre ateliers de travail avec les membres ont permis de réaliser une analyse comparative des données du format EDIFACT Agro EDI pour la facture d'approvisionnement agricole avec les données disponibles dans la dernière version publiée de la norme sémantique de facture électronique de l'État. Cette analyse sera mise à jour une fois la norme sémantique publiée dans sa version définitive (2025) afin de contribuer à la création des futurs guides Agro EDI pour l'implémentation de la facture électronique d'approvisionnement agricole.

Lancement d'un groupe de travail sur la facture agriculteur

Le groupe de travail facture agriculteur a été créé fin 2024 pour construire les formats de factures électroniques de demain pour les factures échangées entre les exploitations agricoles et les organismes stockeurs (coopératives / négoces). Les spécificités liées à l'auto-facturation et les données métiers y sont traitées pour être intégrées dans les futurs guides d'implémentation des normes de références pour la transmission des dites factures agriculteurs.

NORMALISATION INTERNATIONALE ET ÉCHANGES DE DONNÉES AGRICOLES

AgGateway Europe

AgGateway Europe est une organisation européenne qui dépend d'AgGateway, organisation internationale pilotée par les USA. La mission d'AgGateway consiste à faciliter les relations entre les opérateurs et favoriser l'interopérabilité pour le secteur agricole et les industries partenaires. Ils définissent des modèles de données harmonisés via des groupes de travail thématiques en lien avec l'agriculture.

Agro EDI Europe est membre d'AgGateway depuis 2020 et participe aux groupes de travail en lien avec les standards Agro EDI existants, notamment sur les interventions culturales au niveau d'une parcelle agricole.

En 2024, Agro EDI Europe a intégré l'Executive team AgGateway Europe en charge de proposer au Steering committee les orientations techniques des travaux à conduire et l'organisation des meetings annuels européens. A ce titre, l'association accède également au Steering Committee en tant qu'invité.

Cette nouvelle casquette permet à l'association d'intégrer un réseau européen afin de promouvoir ses travaux et de garantir une veille continue sur les orientations européennes en matière d'échanges de données agricoles.



Nouvelle instance de normalisation internationale pour les données agricoles et agroalimentaires : ISO Technical Committee 347 Data Driven Agrifood System

Sous l'impulsion des Etats Unis et de l'Allemagne, l'organisation internationale de normalisation ISO a créé un nouveau comité technique (TC) pour la création de normes orientées sur les données agricoles et agroalimentaires fin 2023. Le rapport préalable de recommandations publié par le Strategic Advisory Group ISO fait d'ores et déjà état d'une trentaine de recommandations de normes à créer dont certaines font échos à des standards existants et utilisés par le monde agricole en France.

La présidence du TC/ISO 347 est assurée par Andres Ferreyra ANSI (organisation de normalisation référente aux USA) et Syngenta USA et le secrétariat par Sophie Oberländer Hayn du DIN, organisation de normalisation référente en Allemagne.

Suite au lancement du comité fin 2023, l'année 2024 a été marquée par le début des travaux sur une architecture de référence avec pour objectif de définir un cadre pour les futures normes du TC/ISO 347. Cette architecture de référence s'appuiera sur les cas d'usages de données agricoles recensées par le groupe de travail et des références sémantiques établies au sein d'un glossaire harmonisé.

En parallèle, des groupes de travail ont été initiés pour préparer les premiers projets de normes sur des thématiques suivantes comme la modélisation et la définition d'un vocabulaire contrôlé pour les cultures, l'automatisation des serres et environnement contrôlés, la lutte intégrée contre les ravageurs, l'annotation des données agricoles pour l'intelligence artificielle et enfin pour la gestion des activités liées à l'élevage.

Agro EDI Europe participe à ces travaux de normalisation pour s'assurer que les normes ISO soient cohérentes avec les pratiques agricoles françaises et les standards existants.

La participation aux travaux de normalisation à l'ISO est conditionnée à la participation à une commission miroir française dont la gestion est assurée par l'AFNOR. Marie Beuret, directrice générale d'Agro EDI Europe a été nommée présidente de cette commission « AgriFood Data » pour 3 ans.

Sur ces sujets, Agro EDI Europe travaille de concert avec l'association Numagri, qui est également membre de ces instances normatives.



AUTRES MISSIONS

Epidémiosurveillance végétale : Une année exceptionnelle dans l'administration de Vigicultures 2.0

Pour supporter le réseau national d'épidémiosurveillance végétale, le ministère de l'Agriculture a choisi de mettre en place dans les années 2000 un système d'information mutualisé entre les différents acteurs impliqués dans les réseaux de surveillance : EPIPHYT

Ce système d'information de l'épidémiosurveillance a pour objectif de mutualiser les données provenant de l'ensemble des partenaires des réseaux déjà établis dans une base de données nationale. Ces données sont collectées suite à des observations agronomiques réalisées sur l'ensemble du territoire français, par les réseaux de surveillance régionaux.

Depuis 2023, Vigicultures 2.0 a progressivement remplacé EPIPHYT dans le cadre d'un partenariat établi entre le ministère de l'Agriculture, l'ACTA et Arvalis.

Ce changement d'organisation pour la collecte des données d'observation n'a pas eu d'impact sur les missions confiées à Agro EDI Europe par le ministère de l'Agriculture pour l'administration et la standardisation des protocoles d'observation dans la base de données de référence. Le ministère a en effet renouvelé sa confiance en l'association pour la réalisation de cette mission en 2023 et en 2024.

L'année 2024 aura été une année particulière pour Agro EDI Europe dans sa mission d'administration des protocoles avec 27 protocoles revus-crés au sein du nouvel outil de référence contre une quinzaine habituellement. En conséquence, le budget alloué par le ministère de l'Agriculture a été multiplié par 3 par rapport à 2023.

Au-delà de la standardisation des protocoles d'observation, Agro EDI assure la cohérence de ces standards avec les référentiels harmonisés de données techniques agricoles pour garantir un usage partagé de langage commun pour les échanges de données agricoles.



MesDonnéesFerti : Accompagner le déploiement

MesDonnéesFerti est une solution collective, lancée en avril 2024 après une phase pilote, destinée à faciliter la transmission des caractéristiques des matières fertilisantes entre les metteurs en marché/industriels et la distribution pour un usage agricole.

Concrètement, « MesDonnéesFerti » est un système de gestion qui embarque une base de données et un formulaire standardisé dans laquelle les metteurs en marché/industriels renseignent et partagent avec leurs distributeurs partenaires les données techniques et réglementaires de leurs produits quelques soient le type de matière fertilisante (organique, minérale, support de culture, amendement, biostimulant,...). Agro EDI Europe anime deux instances de gouvernance mises en place par les professionnels : le comité de pilotage et le comité technique. Elle coordonne également les échanges avec le prestataire chargé du développement et de la maintenance de la solution technique. En outre, Agro EDI Europe participe au déploiement de la solution auprès des entreprises futures utilisatrices de MesDonnéesFerti et assure le support technique de premier niveau pour les entreprises adhérentes à la solution.



MesDonnéesFerti

Agro EDI Europe a de nouveau été sollicitée par SOVEEA pour poursuivre son accompagnement dans l'animation de la solution MesDonnéesFerti en 2025. En complément, Agro EDI Europe accompagnera également MesDonnéesFerti dans la mise en œuvre d'une nouvelle version des outils visant à améliorer l'expérience utilisateur.

L'association se dote d'outils robustes pour optimiser sa gestion

L'année 2024 a été une année marquée par des profonds changements dans la gestion administrative de l'association avec :

- 👉 L'adoption de nouveaux logiciels pour la comptabilité et la facturation adaptés aux besoins et au fonctionnement de l'association
- 👉 La mise en place d'un CRM pour la gestion de la base de données des membres et des contacts
- 👉 La mise en œuvre d'un appel unique de cotisation en janvier pour l'ensemble des adhérents, au lieu de quatre
- 👉 L'entrée en vigueur du nouveau barème de cotisation élaboré par le conseil d'administration au 1^{er} janvier 2024

Le nouveau barème de cotisation est fondé sur un principe de cotisation équitable entre les membres en lien avec l'usage des travaux et les services apportés par l'association. La nouvelle grille tarifaire se base sur trois nouvelles catégories de cotisation et conserve des tarifs dépendants du chiffre d'affaires de l'entreprise membre. L'année 2024 a permis de confirmer une application plus simple, une meilleure lisibilité et l'objectif de maintien du budget de l'association sans l'augmenter.

EDITION 2024 DES RENCONTRES D'AGRO EDI EUROPE

Une journée de rencontres riches en échanges

En présence de presque 70 participants, La journée a été ouverte par le Président de l'association, Jérôme Calteau, qui a présidé l'Assemblée Générale, et a rappelé l'importance de travaux et des réalisations de l'année écoulée. Jérôme Calteau a également partagé sa vision du rôle d'Agro EDI Europe pour les années à venir, à savoir que « *Agro EDI Europe doit continuer à servir de moteur dans l'interopérabilité et doit aider ses adhérents à se préparer à un enjeu majeur, celui de la mise en œuvre généralisée de la facturation électronique* ».

Marie Beuret, Directrice Générale, a ensuite pris la parole pour mettre en lumière la mission de l'association, qui vise à standardiser les échanges de données entre les acteurs du secteur agricole et à fournir des guides techniques pour faciliter ces échanges. Elle a également partagé les priorités pour l'année à venir à savoir : accompagner l'évolution des standards d'échanges de données pour répondre aux besoins du secteur et des adhérents, créer les standards pour les factures électroniques du secteur agricole de demain en conformité avec la réforme, et être attentif et participer au besoin aux travaux de normalisation internationaux, notamment à travers le nouveau comité ISO « Data driven Agrifood System ».

Les échanges ont ensuite été approfondis lors d'une table ronde sur les défis et opportunités dans la normalisation et l'interopérabilité des données agricoles, avec la participation de trois porte-parole influents, Claire Urruty-Lassègues, représentante du Groupe Coopératif Maïsador, Gilles Bégué, de SMAG et Gaëlle CHERUY POTTIAU, d'Agdatahub. La matinée d'échanges s'est conclue par une intervention de Cyrille Sautereau du FNFE (Forum national de la facture électronique) qui a abordé le sujet crucial de la réforme de la facturation électronique dans le contexte agricole.



Renouvellement du conseil d'administration

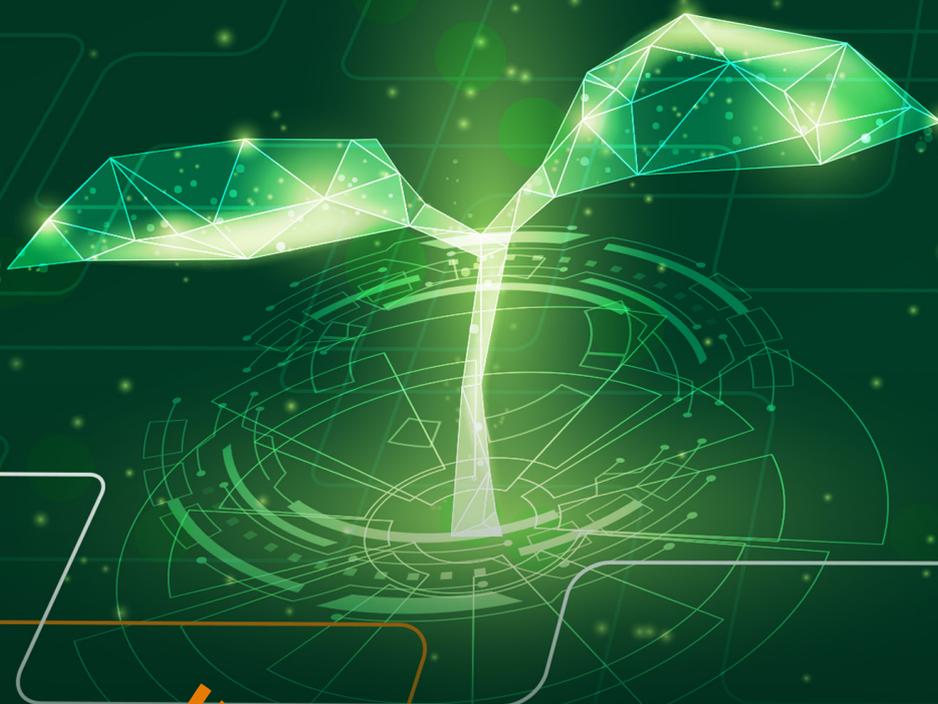
Cette année 2024 est une année électorale pour l'association puisque l'assemblée générale a élu le conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration actuel ont été renouvelés à savoir : La Coopération Agricole, l'Union InVivo, l'Association Nationale de la Révision (ANR), l'Association Nationale des Editeurs de Logiciels Agricoles (Anela), Le Conseil National CerFrance, Terrena et Phyteis. Les adhérents ont également validé l'entrée au conseil d'administration de l'association de deux nouveaux administrateurs : l'Union Française des Semenciers (UFS) et l'Office International de l'Eau (Oieau), adhérents et utilisateurs des travaux de l'association depuis plusieurs années déjà.



En conclusion

L'année 2025 s'annonce riche en perspectives pour Agro EDI Europe avec la continuité des travaux et projets en cours et une année charnière pour la réforme de la facture électronique et du e-reporting. Agro EDI Europe, accompagnée de ses membres, est prête pour relever les défis de demain pour l'interopérabilité des données agricoles et la généralisation de la facture électronique.

Toute l'équipe est fière de faire partie d'une association dont la longévité et le nombre d'adhérents croissants prouvent l'intérêt général. Nous tenons à remercier tous les adhérents pour leur confiance et leur implication dans les travaux.



EUROPE
AgroEDI

BUREAU DE PARIS

11 RUE DE LA BAUME
75008 PARIS

MARIE BEURET

Directrice générale
marie.beuret@agroedieurope.fr
Tél. 07 60 04 81 57

JUSTINE LEBON

Chef de projets
justine.lebon@agroedieurope.fr
Tél. 07 57 08 77 42

BUREAU DE LYON

23 rue Jean Baldassini
AGRAPOLE
69364 Lyon

RAPHAELLE CHEVALLARD

Assistante administrative et comptable
raphaelle.chevallard@agroedieurope.fr
Tél. 04 72 69 92 06